

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de SOUSTELLE  
30110

Séance du 12 JUIN 2020

Numéro de délibération D2020\_02

L'an 2020

et le 12 JUIN

à 18 heures.

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni  
au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de : Monsieur Georges RIBOT

Présents :

Mme COEURDACIER DE GESNES Ophélie, Mme LINGERAT Céline, Mr NOGARET Jérôme, Mr  
BRUNEL Laurent, Mr VOILLIOT Loïc, Mr KUBANI Sébastien, Mr RIBOT Georges, Mr PRIVAT  
Christian, Mr PRIVAT Éric, Mr OZIL Jean Pierre, Mr SOLEIROL Claude.

Absents :

A été nommé secrétaire : Katy ERDELYI

Objet de la Délibération

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**

Vote des taux

Après discussion le conseil municipal décide à l'unanimité de conserver les taux suivants:

Taxe d'habitation 7%  
Taxe foncière bâti 4,09%,  
Taxe foncière non bâti 76,92%

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture

publication

notification

le

du

du

